

L'AVENIR DE LA CHARPENTE SUR-LISTE EN QUESTION par l'observatoire du métier de la scierie ?

Alors que l'uniformisation s'étend dans tous les domaines, le débit sur-liste de charpente est-il condamné lui aussi à plus ou moins long terme, entraînant dans sa chute tout un pan de l'économie de la scierie française qui en dépend étroitement ? Pour la première fois, le voile se lève sur un sujet qu'aborde Maurice Chalayer par le regard croisé de l'Observatoire de la scierie, d'un scieur et d'un charpentier

Le débit sur-liste très présent dans les scieries artisanales et semi-industrielles

En marge du séminaire¹ organisé en septembre 2007 par l'Observatoire de la scierie traitant du séchage des produits sur-liste de charpente, Philippe Poncin² s'interrogeait sur l'avenir des produits sur-liste en ces termes : « Quel avenir pour le produit sur-liste de charpente face au produit standard normé et caractérisé et face aussi au développement du bois massif reconstitué ? Le produit phare de nos petites structures va-t-il disparaître et nous en même temps ? »



Philippe Poncin, scieur de charpente dans l'Ain, s'interroge sur l'avenir du sciage sur-liste par rapport au standard et au bois massif reconstitué

Question clé que l'Observatoire de la scierie relève tant le sujet est important au seuil du vrai lancement du marquage CE des sciages résineux destinés à la structure cette année 2008, un an après son faux départ.

Difficile de connaître la part volumétrique exacte du sciage de charpente sur-mesure ! Ce que l'on sait c'est qu'il est pratiqué essentiellement par les scieries de résineux artisanales et semi-industrielles, soit par 80 % des entreprises réalisant quelque 26 % de la production, mais aussi par les industriels qui, depuis la crise de 1993, ont compris l'intérêt pécuniaire d'en extraire un certain volume en marge des produits standards.

Une étude de la filière bois Rhône-Alpes nous apprend que sur 263 scieries³ ayant répondu à une enquête⁴, 78 d'entre-elles réalisent de la charpente sur-liste soit 28 %. Rien d'étonnant alors que beaucoup, comme Philippe Poncin, s'interrogent sur l'avenir de leur produit phare et par la même occasion sur le devenir de leur propre affaire.



Le débit sur-liste, le produit phare des petites et moyennes scieries

La normalisation menacerait-elle le produit sur-liste ?

Le sciage sur-liste assure le travail de beaucoup de scieries, pas seulement en région Rhône-Alpes, mais dans toutes les régions de France, Franche-Comté, Vosges, Alsace, Massif central, Ouest, sud-ouest, Pyrénées, possédant du résineux apte à produire des produits de structure et, ce depuis des décennies, sans que l'on ne se soit jamais trop interrogé sur son devenir ! Mais aujourd'hui les choses évoluent à grande vitesse et pas seulement dans le secteur du bois. L'industrie, l'agriculture, le bâtiment subissent aussi des changements sans précédent aiguillonné par une mondialisation qui norme et uniformise tout, aussi bien les produits que les savoir-faire qui leur sont associés. En effet, quel va être l'avenir de ce produit existant depuis toujours en marge des sciages standardisés, sans oublier le bois reconstitué (bois abouté, bois contrecollé) de plus en plus plébiscité par les constructeurs d'ossature bois et les charpentiers traditionnels ? Quel va être l'avenir de ce produit hors norme par définition ? Afin de rentrer dans le concert normatif européen et mondial, va-t-on lisser

¹ Voir le Bois International n° 33 et n° 41

² Scieur semi-industriel dans l'Ain de 10 000 m³ de résineux, charpente sur-liste pour l'essentiel

³ Des scieries traditionnellement de charpente résineuse (sapin, épicéa, douglas) qu'elles ventilent ensuite et selon leur emplacement géographique sur place pour les plus petites et le Midi de la France, le Centre et l'Ouest pour les plus importantes.

⁴ Séchage des bois résineux en Rhône-Alpes (octobre 2005)

toutes les sections en les uniformisant, va-t-on pouvoir caractériser tous les sciages dans un moule qualitatif inscrivant les choix normatifs⁵ du classement d'aspect ou structurel selon la destination du produit ? Difficile de le dire aujourd'hui. Mais, force est de constater que dans notre secteur comme dans les autres tout concourt à une normalisation accrue et à une disqualification des produits hors normes. Le bois massif issu des scieries pratiquant le débit sur-liste n'échappe malheureusement pas à cette règle.

Une normalisation en marche que rien n'arrêtera

Le sujet sensible de la normalisation est si touffu avec l'imbricatio des sections et des qualités changeantes en fonction des massifs français que même les organismes certificateurs accompagnant les acteurs vers le marquage CE en ont perdu le fil conducteur qui devait faire entrer en 2007 le secteur du sciage résineux dans un bel élan d'uniformisation. Résultat une porte laissée entrouverte à nos voisins européens du Nord ou de l'Est, trop heureux de l'aubaine, et qui continue d'inonder le marché de la construction avec des produits qui semblent mieux correspondre aux attentes des utilisateurs...

Attention aux mauvaises pratiques de mise en œuvre qui disqualifient le bois massif

Le mouvement de normalisation enclenché depuis plus de vingt ans arrive à son terme par l'acte final du marquage et il serait rédhibitoire de s'y opposer catégoriquement. Cependant, nul n'interdit de se questionner sur l'avenir des entreprises pratiquant le débit sur-liste, si celui était amené à disparaître en tout ou partie.

Cible de nombreuses critiques, on pourrait arriver à un seuil tel qu'il serait mal vu d'utiliser des sciages massifs et surtout hors normes. Pointé du doigt à cause d'une matière qui fend et qui « travaille », le producteur ne devrait son salut qu'à ses fidèles clients pas encore convaincus du tout standard. À ce propos, ne conviendrait-il pas de s'interroger aussi sur les causes de la disqualification du massif qui seraient plus dues à des problèmes de mise en œuvre qu'au produit lui-même. Pour Claude Beliard, charpentier au Touvet en Isère, « les scieurs ne savent pas assez ce que l'on fait du bois après la scierie. Ensuite, il n'y a pas assez de calculs de dimensionnement chez les charpentiers, sans parler des retraits et des gerces qui apparaissent à cause de désordre dans l'acte de construire. On met trop souvent les problèmes sur le compte du bois sans savoir si les conditions de taille et de pose étaient convenables ! » Claude Beliard s'inquiète aussi « des charpentes traditionnelles taillées par certains centres d'usinage qui posent de sérieux problèmes à la pose, faute d'avoir été conçues et pensées par des charpentiers de métier. On ne taille pas de la charpente comme de la fermette... Cela discrédite l'ensemble de la profession et c'est dommage ».



Pour Claude Beliard, charpentier et favorable à l'emploi du sur-liste, on peut éviter les problèmes en respectant tout autant le matériau que les règles de mise en œuvre

Quel avenir pour le débit sur-liste et pour ceux qui le pratiquent ?

Il n'en demeure pas moins que, quel que soit l'avenir du débit sur-liste des constats, des questions se posent au sujet des producteurs qui le pratiquent :

- Quel devenir pour le secteur des petites et moyennes scieries si le scénario pessimiste d'une cessation progressive du débit sur-liste s'enclenche véritablement ? De ce fait, s'il y a report d'activité vers le standard, comment lutter à armes égales avec des équipements artisanaux alors qu'en face des usines à sciage « crachent » du bois calibré, normé et bientôt marqué CE au kilomètre sur des lignes de sciages modernes ?

- Quelle alternative s'offre à des entrepreneurs qui tirent leur différence et leur épingle du jeu sur le créneau du débit sur-liste en valorisant le travail de proximité et le commerce en circuit court ?

- Qui, mieux qu'eux, peut tirer la quintessence de la matière, l'optimisation du rendement matière, la revalorisation des petits lots et des gros bois que les scieries industrielles rejettent de plus en plus car incompatibles à la transformation par les canters et au manque de rentabilité (présence de nœuds, vices cachés...) ?

⁵ Choix 0, 1, 2, 3, 4 (Classement d'aspect des sciages résineux NF EN 1611-1, applicable aux épicéas, sapins, pins et douglas européens)

C30 (ST-I), C 24 (ST-II), C18 ((ST-III) (classement structure visuel NF B 52- 1 et classement structure par machine NF EN 519)

- Si le secteur des petites et moyennes scieries se raréfie, qui va animer le réseau de compétences entre transformateurs et utilisateurs ? Sûrement pas le secteur industriel qui traite de moins en moins avec son client final, confiant cette tâche au négociant et à la grande distribution...



L'avenir des scieries artisanales et semi-industrielles va-t-il se jouer sur l'avenir du sciage sur-liste ?

Un débat à ouvrir et à nourrir sur l'avenir du sciage hors norme

L'idée n'étant pas d'opposer, encore une fois, deux logiques qui jusqu'à présent se complètent à peu près harmonieusement. Mais demain qu'en sera-t-il ? La volonté n'est pas non plus de noircir volontairement le tableau, mais bel et bien de poser un problème avec le plus d'objectivité possible. Autant de questions, non exhaustives, pouvant à elles seules susciter un débat de fond sur l'avenir d'un pan entier de l'économie du sciage français. Un débat qu'il conviendra d'ouvrir pour tenter de donner des réponses à un milieu souvent découragé. Un débat à ouvrir non seulement entre scieurs, mais aussi avec leurs partenaires utilisateurs.

En effet, difficile pour l'instant de « faire passer » au client charpentier cette logique d'uniformisation dimensionnelle et structurelle tant l'habitude gère les pratiques professionnelle et commerciale. Encore faut-il faire un travail d'information de fond avec preuve à l'appui auprès des utilisateurs artisanaux qui ignorent pour certains les textes normatifs et les règles de calcul tant ils font confiance à leur savoir-faire et à leur pratique transmis le plus souvent de génération en génération.

On le voit, le travail de vulgarisation n'est pas terminé. Il ne fait que commencer et doit mobiliser encore plus les interprofessions, les syndicats professionnels, les centres techniques. Les marges de manœuvre doivent être clairement établies de manière que les producteurs de débit sur-liste puissent rapidement positionner leur stratégie à venir.

Il ne s'agit nullement de dénigrer « le standard » qui possède au demeurant de nombreux avantages : produit normé, caractérisé, qui sera de plus en plus séché, identifiable, exportable... bref un produit dans l'air du temps, celui de l'hyperprotection qui ne laisse plus de place au hasard et surtout plus difficilement attaquant lors de la judiciarisation de problèmes découlant de l'acte de construction.



Le sciage standard a trouvé une place de choix sur le marché de masse de la charpente industrielle

Trouver les ressorts du changement

Au bout du compte, il ne s'agit pas de penser que tout est perdu, mais de penser au contraire en marge de la standardisation et de la production de masse des grands groupes qu'une place est encore à tenir pour offrir d'autres alternatives. Mais il conviendra de trouver les ressorts d'un nouvel élan pour pérenniser les entreprises du secteur artisanal et semi-industriel. Pour cela tout est à créer ou à développer comme :

- le travail en réseau de producteurs afin d'offrir un volume significatif de produits et/ou de services,
- le travail en groupement pour être plus fort sur les créneaux commerciaux et sur les services particuliers comme le séchage,
- la recherche d'une autre valeur ajoutée sur le produit brut « tombant de scie » comme les services associés : rabotage, usinage, traitement, fabrication,
- l'association avec des transformateurs, charpentier, menuisiers, constructeur de MOB, dans le but d'allier des compétences,
- le service au client professionnel : livraison, levage,
- le service au client particulier : conseil de mise en œuvre et de choix de produits,
- la vente directe dans des espaces modernisés proposant produits bois (sciage, lambris, parquet, lame de volets...), mais aussi ceux qui l'accompagnent : panneaux, quincaillerie, produits de traitement...

- ou encore comme le préconisent certains utilisateurs de standardiser les produits « sur-liste » qui conviennent bien aux travaux spéciaux en rénovation...

Des handicaps, mais de nombreux atouts à valoriser

Rien ne sera facile et les « hommes orchestre » des petites et moyennes entreprises devront impérativement se décentrer de leur quotidien pour mieux voir et mieux entendre l'évolution des besoins de leur marché. L'aide, que devront leur apporter plus activement (financière et conseil) les pouvoirs publics, par le biais des SERFOB et des interprofessions, désireux de ne pas les voir disparaître du paysage économique rural, pourrait permettre à ses dirigeants pressés et compressés par leur charge de voir plus sereinement l'horizon. Encore faut-il que des projets émergent et que les scieurs artisanaux et semi-industriels soient partie prenante du changement et soient soutenus en cela par leurs partenaires de l'approvisionnement (public et privé). Malgré tous les handicaps que semblent faire émerger l'évolution normative pour les petites et moyennes scieries, il convient de ne pas perdre de vue qu'un fort potentiel demeure tant au point de vue de la ressource qui ne demande qu'à être exploitée⁶, qu'au niveau des besoins ascendants de sciages⁷ essentiellement dirigés vers le secteur de la construction⁸ qui a retrouvé la croissance depuis quatre ans. Associés au courant environnementaliste qui poussent nos concitoyens vers le matériau bois, l'avenir au sujet de la consommation du bois ne peut être que porteur de promesses. Il ne restera plus qu'alors à conjuguer le talent des transformateurs et leur savoir-faire pour s'adapter au changement.

Maurice CHALAYER

⁶ Selon FCBA (ex CTBA) : Production biologique annuelle de près de 100 millions de m³ alors que l'on prélève moins de 60 millions de m³

⁷ Consommation annuelle 13,5 millions de m³ (dont quelque 10 millions de m³ produits en France et 3.5 importés)

⁸ 430 000 mises en chantier entre octobre 2006 et septembre 2007)